

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil d'administration de la **RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE** tenue à l'hôtel de ville de Shawinigan (550, avenue de l'Hôtel-de-Ville), **le jeudi, seizième jour du mois d'août deux mille dix-huit (16 août 2018), DIX-HUIT HEURES (18 H)**, à laquelle sont présents:

Monsieur Michel Angers, Président et Représentant de la Ville de Shawinigan

Monsieur Réjean Carle, Représentant de la MRC de Maskinongé

Monsieur Luc Dostaler, Représentant de la MRC des Chenaux

Monsieur Paul Labranche, Représentant de la MRC de Mékinac

Monsieur Guy Simon, Représentant d'office de la MRC des Chenaux

Monsieur Jocelyn Isabelle, Substitut du Représentant d'office de la MRC de Maskinongé

ABSENTS

Monsieur Robert Landry, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé

Monsieur Yves Lévesque, Représentant de la Ville de Trois-Rivières

QUORUM

Formant quorum, sous la présidence de **Michel Angers**, Président et Représentant de la Ville de Shawinigan.

Rés.: 2018-08-4838

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MONSIEUR JOCELYN ISABELLE**, Substitut du Représentant d'office de la MRC de Maskinongé, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente session qui se détaille ainsi :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 juillet 2018
5. Approbation des directives et des ordres de changement

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

6. Prolongation du contrat de collecte et transport des matières recyclables pour la MRC des Chenaux (municipalité de Saint-Stanislas) ainsi que pour la MRC Mékinac (Ville de Saint-Tite et municipalités de Grandes-Piles, Hérouxville, Saint-Séverin, Saint-Adelphe, Sainte-Thècle et de Lac-aux-Sables) (OS-752)
7. Prolongation du contrat de fourniture, levée et transport de conteneurs de type « roll-off » pour l'écocentre de Trois-Rivières (secteur est) (OS-799)
8. Prolongation du contrat de services d'analyse de la dispersion et de la qualité de l'air au lieu d'enfouissement de Saint-Étienne-des-Grès (OS-790)
9. Autres sujets
 - Modification au calendrier 2018 des séances du conseil d'administration
10. Période de questions
11. Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2018-08-4839

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL / SÉANCE ORDINAIRE DU
17 JUILLET 2018**

Il est proposé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil d'administration de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie tenue le 17 juillet 2018.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2018-08-4840

**APPROBATION DES DIRECTIVES ET DES ORDRES DE
CHANGEMENT**

Il est proposé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu d'approuver les travaux supplémentaires, les directives de changement, les ordres de changement et les dépenses afférentes indiqués à la liste des directives et des ordres de changement jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Rés.: 2018-08-4841

CHANGEMENT(S) LIÉ(S) AUX RESSOURCES HUMAINES

Il est proposé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, et résolu d'approuver la liste de changement(s) lié(s) aux ressources humaines pour le mois d'août 2018, telle que signée par monsieur Stéphane Lemire, greffier.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2018-08-4842

**PROLONGATION DU CONTRAT DE COLLECTE ET
TRANSPORT DES MATIÈRES RECYCLABLES POUR LA
MRC DES CHENAUX (MUNICIPALITÉ DE SAINT-
STANISLAS) AINSI QUE POUR LA MRC MÉKINAC
(VILLE DE SAINT-TITE ET MUNICIPALITÉS DE GRANDES-
PILES, HÉROUXVILLE, SAINT-SÉVERIN, SAINT-ADELPHÉ,
SAINTE-THÈCLE ET DE LAC-AUX-SABLES) (OS-752)**

ATTENDU la résolution 2015-09-4457 octroyant le contrat OS-752 pour la collecte et le transport des matières recyclables pour la MRC des Chenaux (municipalité de Saint-Stanislas) ainsi que pour la MRC Mékinac (Ville de Saint-Tite et municipalités de Grandes-Piles, Hérouxville, Saint-Séverin, Saint-Adelphe, Sainte-Thècle et de Lac-aux-Sables), au plus bas soumissionnaire conforme soit l'entreprise Service Cité Propre inc., pour une durée de trois ans avec option de prolongation d'un an, au montant de 32.97 \$ par foyer (taxes en sus), selon les termes et conditions prévus au devis;

ATTENDU la recommandation de l'administration de se prévaloir de l'option de prolongation d'une durée d'un an, et ce, selon les termes et conditions établis au devis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu d'autoriser la prolongation, pour une durée d'un an, du contrat OS-752 pour la collecte et le transport des matières recyclables pour la MRC des Chenaux (municipalité de Saint-Stanislas) ainsi que pour la MRC Mékinac (Ville de Saint-Tite et municipalités de Grandes-Piles, Hérouxville, Saint-Séverin, Saint-Adelphe, Sainte-Thècle et de Lac-aux-Sables), à l'entreprise Service Cité Propre inc., selon les termes et conditions prévus au devis.

Adoptée à l'unanimité

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Rés.: 2018-08-4843

**PROLONGATION DU CONTRAT DE FOURNITURE, LEVÉE
ET TRANSPORT DE CONTENEURS DE TYPE « ROLL-OFF »
POUR L'ÉCOCENTRE DE TROIS-RIVIÈRES (SECTEUR EST)
(OS-799)**

ATTENDU la résolution 2017-11-4745 octroyant le contrat OS-799 pour la fourniture, la levée et le transport de conteneurs à l'écocentre de Trois-Rivières (secteur est), pour une durée d'un an avec option de prolongation d'un an, au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Tri Environnement inc., selon les termes et conditions prévus au devis;

ATTENDU la recommandation de l'administration de se prévaloir de l'option de prolongation d'une durée d'un an, et ce, selon les termes et conditions établis au devis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR JOCELYN ISABELLE**, Substitut du Représentant d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu d'autoriser la prolongation, pour une durée d'un an, du contrat OS-799 pour la fourniture, la levée et le transport de conteneurs à l'écocentre de Trois-Rivières (secteur est), à l'entreprise Tri Environnement inc., selon les termes et conditions prévus au devis.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2018-08-4844

**PROLONGATION DU CONTRAT DE SERVICES D'ANALYSE
DE LA DISPERSION ET DE LA QUALITÉ DE L'AIR AU LIEU
D'ENFOUISSEMENT DE SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS
(OS-790)**

ATTENDU la résolution 2017-03-4679 octroyant le contrat OS-790 pour les services d'analyse de la dispersion et de la qualité de l'air au lieu d'enfouissement de Saint-Étienne-des-Grès, à Consular, selon les termes et conditions prévus au devis;

ATTENDU la recommandation de l'administration de se prévaloir de l'option de prolongation d'une durée d'un an, et ce, selon les termes et conditions établis au devis;

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu d'autoriser la prolongation, pour une durée d'un an, du contrat OS-790 pour les services d'analyse de la dispersion et de la qualité de l'air au lieu d'enfouissement de Saint-Étienne-des-Grès, à l'entreprise Consulair, selon les termes et conditions prévus au devis.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2018-08-4845

**MODIFICATION AU CALENDRIER 2018 DES SÉANCES DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu de modifier le calendrier des séances ordinaires du conseil d'administration de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie afin de tenir la séance ordinaire le mercredi 19 septembre 2018 à 13 h 30 plutôt que le mardi 25 septembre 2018 à 18 h.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2018-08-4846

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par **MONSIEUR JOCELYN ISABELLE**, Substitut du Représentant d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu de lever l'assemblée à dix-huit heures trois minutes (18 h 03).

Adoptée à l'unanimité

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE